

# Le passeport biométrique est arrivé

Ce document sera plus rapide à obtenir dans les bureaux municipaux de proximité

**ADMINISTRATION.** Vous avez besoin d'un nouveau passeport ? Aucun souci, et depuis hier, il est biométrique !

C'est dans le bureau municipal de proximité (BMdP) de Pont-de-Vivieux qu'a été inauguré hier le tout nouveau passeport biométrique. Un passeport plus sécurisé, délivré plus rapidement et qui permettra aussi de lutter contre les fraudes.

Trente et une communes dans le département seront équipées pour créer ces passeports.

**Dispositif spécial pour la ville** A Marseille, cinquante-six stations d'enregistrement de données installées dans les BMdP permettront de récol-



Pour un euro de plus, la photo est prise sur place.

ter les empreintes digitales scannées et la photo numérisée.

"A Marseille, il faudra prendre rendez-vous via Allo

Mairie (0810 813 813). Cet appel obligatoire permettra de réduire l'attente. Le demandeur pourra ainsi choisir la date et l'heure du

rendez-vous et bénéficiera d'un accueil personnalisé. Pour un euro de plus, la photo de l'usager pourra être prise sur place", explique Daniel Sperling, adjoint au maire délégué au plan Mieux vivre ensemble.

Autre innovation majeure : l'usager n'est plus obligé de se rendre dans sa commune de résidence pour faire sa demande. C'est toujours en revanche la préfecture qui traitera les données recueillies et qui délivrera le fameux sésame dans un délai de dix à quinze jours.

Les habitants n'ont pas pour autant besoin de se précipiter pour changer de passeport. "Que les Marseillais se rassurent, leur passeport

## Infos pratiques

**Combien ça coûte ?** 88 euros pour un majeur, 44 euros pour un mineur de 15 ans et plus, 19 euros pour un mineur de moins de 15 ans (1 euro supplémentaire si la photographie est prise sur place).

**Les pièces à fournir :** deux photographies, la copie intégrale de l'acte de naissance, une preuve de nationalité française le cas échéant, un justificatif de domicile et les timbres fiscaux.

est toujours valable jusqu'au délai d'expiration inscrit dessus", conclut Daniel Sperling.

**CÉLINE GERMAIN**